
M.E.S., Numéro 129, Vol.2, juillet – août 2023

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 31 juillet 2023



Revue Internationale des Dynamiques Sociales
Mouvements et Enjeux Sociaux
Kinshasa, juillet - août 2023

LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO AUX JUMELLES DE LA GUERRE CHAUDE ECONOMIQUE

par

MUKENDI MUANANTAMBUE

Assistant, Université Libre de Kinshasa

Régine NAMBU MATUNGA

Assistante, doctorant et chercheuse

Université de Kinshasa

MAPATANO LENA YUSSE

Chercheuse

(Tous) Apprenants en Relations Internationales,

Université de Kinshasa

Résumé

La fin de l'ordre bipolaire en 1989, a occasionné l'avènement d'une nouvelle ère plus complexe dans les relations internationales. La mondialisation de l'économie et la globalisation des sociétés par la magie des nouvelles technologies de l'information et de la communication ont fini par imposer une nouvelle perception de la puissance.

La perception de la puissance par les capacités militaires industrielles ou la force stratégique, qui s'affirmait autres fois par des conflits directs et frontaux, se trouve concurrencée par des nouvelles logiques d'affrontement. La notion de la puissance s'est dénaturisée, elle se rapproche dorénavant du soft power. Une puissance qui s'exerce de manière douce, et sans recours à la coercition. Dans un monde global, les intérêts politiques des nations se soumettent à leurs intérêts économiques, faisant de l'économie un élément catalyseur de la puissance, signant en même temps l'ouverture de la guerre économique. Face à cette lecture, utile serait de nous interroger sur la nature de la RDC dans ce nouvel environnement. Serait-elle un acteur ou un enjeu dans cette nouvelle grammaire de conflictualité en Relations internationales ? Le présent article tente de répondre à cette interrogation.

Mots-clés : guerre économique, enjeu, rivalités.

Abstract

The end of the bipolar order in 1989 ushered in a new, more complex era in international relations. The globalization of the economy and the globalization of societies through the magic of new information and communication technologies have ended up imposing a new perception of power.

The perception of power through industrial military capabilities or strategic force, which was once asserted through direct and frontal conflicts, finds itself in competition with new logics of confrontation. The notion of power has been denaturalized, it is now closer to soft power. A power that is exercised gently, and without recourse to coercion. In a global world, the political interests of nations submit to their economic interests, making the economy a catalyst for power, at the same time signing the opening of economic war. Faced with this reading, it would be useful to ask ourselves about the nature of the DRC in this new environment. Would it be an actor or a stake in this new grammar of conflictuality in International Relations? This article attempts to answer this question.

Keywords : economic war, stake, rivalries

INTRODUCTION

La République Démocratique du Congo aux jumelles de la guerre chaude économique, thème développé dans ce travail, revêt une actualité brûlante. Cet article examine les conséquences de la recomposition/décomposition stratégique post guerre froide qui a occasionné le triomphe du néolibéralisme et de la mondialisation de l'économie et des finances avec l'offre des nouvelles rivalités autour non seulement de territoires, mais sur des convoitises des ressources vitales pour les économies capitalistes ou émergentes.

Considérant la complexité de ce sujet, pour mieux le scruter, la structure de ce travail comporte quatre points ci-après : un aperçu de la guerre économique en Relations internationales, les éléments motivateurs du changement dans le contexte de la guerre, la RD Congo au cœur des rivalités de

la guerre chaude économique et le Coltan congolais au cœur des concurrences des puissances économiques. Une brève conclusion met un terme à cette étude.

I. APERÇU DE LA GUERRE ECONOMIQUE EN RELATIONS INTERNATIONALES

1.1. Quid de la guerre économique ?

L'expression guerre économique, intervient aux 16^e et 17^e siècles chez les auteurs mercantilistes. Longtemps considérée comme un concept exotique par le monde scientifique, la guerre économique est train de devenir une réalité incontestable en Relations internationales.

Le 21^e siècle sera mouvementé par une remise en cause de la vision positive du développement héritée des révolutions industrielles et de la pacification découlant de la mondialisation des échanges comme on l'aurait souhaité.

Le concept guerre économique est une métaphore de l'ancienne conception mercantiliste de l'économie qui a eu cours entre le 16^e et le 18^e siècle.

Le caractère historique de cette métaphore est fondé sur une conjonction Entre les intérêts économiques des entreprises et les intérêts des politiques de puissance des États. La guerre économique réapparaît avec la remise en cause de la globalisation, où l'économie est censée être régulée, selon l'OMC, par la transparence des échanges internationaux et la non-discrimination commerciale.

La remise en cause du néo-libéralisme dominant, fondé sur la globalisation du marché et la mise à l'écart de l'État au profit des entreprises en sont également géniteurs.⁽¹⁾ Paul Murray K. et Jean Favier, ont utilisé ce concept pour décrire l'enchevêtrement des tensions économiques et militaires durant le moyen-âge.⁽²⁾ Cette guerre a été longtemps rattachée à une optique mercantiliste comme un jeu à somme nulle.

Dans cette guerre, La Géo économie est venue emboîter le pas à la géopolitique pour ouvrir les conflits et rivalités autours non seulement des territoires, mais sur des convoitises des ressources vitales pour les économies capitalistes ou émergentes. La conquête des marchés remplace celle des territoires. Ce n'est plus l'heure de la course aux armements ; plutôt celle course aux marchés extérieurs et le poids économique. Une nouvelle carte du monde se dessine à l'encre d'une compétitivité économique. Désormais la puissance d'une nation ne se mesure plus en mégatonnes nucléaires mais à partir du poids industriel, du dynamisme des entreprises, de leurs témoins à l'étranger fournis par le réseau d'implantations mondiales des multinationales.⁽³⁾

La guerre économique renvoie à un ensemble des modes de conflictualité entre agents économiques au sein d'un ou plusieurs systèmes économiques. Une mise en œuvre donc par les Etats d'un ensemble des pratiques orientées vers la recherche de la puissance économique, commerciale, industrielle, technologique et/financière. Une sorte des rivalités et de la recherche de la puissance du terrain politique, vers celui de l'économique.

La montée en puissance des pays émergents, la révolution des tics, la dérèglementation et la globalisation financière en, sont des puissants accélérateurs. L'économie mondiale étant devenue aujourd'hui un nouveau champ de bataille, elle impose la guerre économique comme la forme moderne de la guerre.

F. Coulomb et Jacques Fontanel pensent que le concept guerre économique ne comporte pas une définition précise et demeure par conséquent floué. Il est parfois pris au sens de la guerre commerciale. Munier affirme qu'elle est une affaire d'Etats et la considère comme une enveloppe des mesures interventionnistes mises en œuvres par ces derniers pour permettre à des entreprises nationales et locales de conquérir des marchés extérieurs ou celles qui visent à attirer

¹ Bernard Nadoulek, « La guerre économique mondiale pour le contrôle des ressources naturelles, Propos recueillis par Didier Lucas Dans Géo économie 2008/2 (n° 45).

²² Paul Murray K. et Jean Favier, cités par Éric Bosserelle : « la guerre économique, forme moderne de la guerre ? », Revue française de socio-économie 2011(n°8), pages 167à186

³ Bernard Esambert, « La guerre économique mondiale », Olivier Orban, 1991.

des capitaux étrangers au détriment d'autres espaces de valorisation.⁽⁴⁾ Ce concept doit être compris au stricto sensu, comme l'affrontement entre nations par et pour l'économie.

E. Luttwak considère la guerre économique comme une transposition sur un mode des différends de la compétition que se livraient autrefois les puissances sur les champs de bataille.⁽⁵⁾

Pascal Boniface quant à lui, considère la guerre économique comme la mobilisation de l'ensemble des moyens économiques d'un Etat à l'encontre d'autres Etats pour accroître sa puissance ou le niveau de vie de ses habitants.⁽⁶⁾

C'est autour de moyens économiques aujourd'hui que les attitudes antagonistes trouvent leur expression ; Les capitaux investis ou drainés par les Etats sont l'équivalent de la puissance de feu ; les subventions au développement des produits correspondent aux progrès de l'armement ; la pénétration des marchés à l'aide de l'Etat remplace les bases militaires et les garnisons militaires déployées à l'étranger ainsi que l'influence diplomatique.

P. Gauchon définit la guerre économique comme l'affrontement que se livrent les Etats-nations pour s'assurer le contrôle des ressources rares nécessaires à leur économie. C'est une forme extrême de rapports de force non militaires pour gagner en richesse et en puissance. Les entreprises y ont un rôle important, elles comptent sur le soutien des États. Exemple du gouvernement américain qui avait témoigné un indéfectible soutien de Boeing face à Airbus.⁽⁷⁾ C'est ainsi que Boeing obtient des contrats avec l'Arabie saoudite dans les années 1980), sa protection face à l'espionnage industriel, le détournement des marques...

1.2. Instruments ou armes de guerre économique

Benoît Collombat pense que les nouvelles méthodes ou le point focal pour acquérir une supériorité économique demeurent la manipulation de l'information (lobbying, normalisation, social Learning).⁽⁸⁾ c'est autour de l'acquisition ou de la diffusion de celle-ci qu'un Etat peut mettre en œuvre une rétention d'information. Dans la guerre économique, les Etats affutent diverses armes, nous retiendrons parmi d'autres :

- Le contrôle des échanges internationaux par un embargo et le boycott ciblé

Le contrôle des échanges commerciaux a pour objectif d'affaiblir l'économie de l'Etat ou de l'entreprise ciblée, en échangeant que les produits favorables à sa paupérisation.

- Le Gel des avoirs et des investissements étrangers

C'est une stratégie qui consiste à mettre la main sur les biens et les actifs financiers nationaux d'un Etat, investis ou épargnés dans un autre, en vue de le contraindre à l'action visée.

- L'attaque cybernétique

C'est une attaque orchestrée par un dispositif informatique avec pour but d'exercer un acte malveillant à l'encontre des composantes économiques, politiques ou militaires d'un Etat afin de fragiliser son système de défense ou désorganiser le fonctionnement normal des entreprises, ou soit, endommager le fonctionnement du système d'informations de cet Etat.⁽⁹⁾

- L'embargo commercial

La stratégie d'embargo traduit l'arrêt des exportations d'un Etat vers un autre en raison d'un conflit stratégique, politique, économique et/ ou militaire. Elle apparaît comme une sanction officielle décidée par un ou plusieurs Etats qui prennent des mesures de rétorsion à l'encontre, soit de l'Etat ou de l'entreprise qui chercheraient à contourner cette stratégie, quel que soit sa nature.

⁴ F. Coulomb et Jacques F. cités par Éric Bosserelle ,Op.cit.

⁵ Edward L. : « le rêve américain en danger », Odile Jacob, 1994.

⁶ Pascal B. : « l'art de la guerre, de Tzu à Xi Jinping », collection EKHO ,2019.

⁷ P. Gauchon: « la géopolitique de la France : plaidoyer pour la puissance". 2002

⁸ Benoît Collombat : et David Servenay : « Au nom de la France : Guerres secrètes au Rwanda », Ed. La Découverte. 2014

⁹ J. fontannel : « Les nouvelles stratégies de la guerre économique », Les Cahiers de l'Espace Europe 2019

A titre exemplatif le Cuba s'est retrouvé dans une crise terrible bien après l'effondrement de l'empire soviétique après que lui-ci ait conclu un accord de troc avec la Russie.⁽¹⁰⁾ L'embargo implique une interdiction totale de mener des opérations avec un pays spécifique. Cette restriction peut limiter le commerce, les négociations de toute nature, le flux de capitaux, le flux de personnes, etc.

- **Le boycott**

En signe de représailles, les Etats peuvent cesser volontairement d'entretenir une relation d'avec un autre Etat ou une entreprise, soit refuser collectivement et systématiquement d'acheter ou de vendre les produits ou services d'une entreprise ou d'un Etat pour marquer une hostilité dans le but d'exercer une pression sur ce dernier.⁽¹¹⁾

- **Les Actions d'influence**

Ces actions interviennent comme une planification de données informationnelles, stratégiques et/ économiques, engagées dans le but d'orienter l'environnement en fonction de ses intérêts et cela en terme de lobbying.

1.3. Objectifs cibles

Les pays qui déclenchent le conflit, avec certaines des actions ci-dessus, cherche à soumettre le pays cible. Le but ultime est de parvenir à un changement des politiques des autres qui sont considérées comme contraires aux intérêts nationaux. Le moyen d'affaiblir l'adversaire est d'inhiber sa capacité à profiter des échanges commerciaux, financiers et technologiques avec les autres.

En fonction de l'influence de l'adversaire, le pays cible peut subir de graves conséquences en termes de santé économique. Malheureusement, la population attaquée peut voir ses revenus diminuer, la pauvreté et les inégalités augmenter et, en général, sa qualité de vie se détériorer. Pour leur part, les gouvernements qui ne parviennent pas à s'adapter aux nouvelles conditions peuvent être contraints de changer de politique, de renoncer au pouvoir et d'intensifié la répression.

En outre, la capacité des agents à générer des revenus est diminuée et des conditions défavorables peuvent déclencher une dépression économique. De plus, tant que le gouvernement parvient à conserver le pouvoir, le mode de vie des habitants ne cesse de se dégrader. De même, les consommateurs du pays agresseur peuvent connaître une inflation dans les secteurs économiques forts du pays agresseur.⁽¹²⁾

II. LES ELEMENTS MOTIVATEURS DU CHANGEMENT DANS LE CONTEXTE DE LA GUERRE

Christian Harbulot fait remarquer que la dislocation de l'URSS et la fin de la Guerre froide ont permis de remplacer les conflits militaires par proxys à des conflits économiques, plus « doux ».⁽¹³⁾ Avec la mondialisation, la puissance rime désormais pour un État avec sa capacité à modifier les conditions de la concurrence, à transformer le contexte économique à son profit afin de conserver des emplois, à s'assurer de sa domination technologique, commerciale, économique et, partant, politique ». Les États visent l'assurance d'une souveraineté économique afin de parer à des chocs d'approvisionnement brutaux.

Les mutations intervenues dans les pratiques concurrentielles des acteurs en Relations Internationales, ont occasionné une crise systémique laquelle affecte les économies capitalistes depuis le début des années 1970. Une évolution des formes de la concurrence, qui est devenue un enjeu central dans les changements institutionnels contemporains, rimant avec une croissance molle, le chômage de masse, l'accentuation des déséquilibres internationaux et l'exacerbation de la concurrence à l'échelle mondiale avec l'offrande des rivalités économiques

¹⁰ J. fontanel : « La Globalisation en « analyse » : Géographie économique et Stratégie des Acteurs, l'Harmattan, Paris, 2005.

¹¹ J. fontanel : « Les nouvelles stratégies de la guerre économique », Les Cahiers de l'Espace Europe 2019

¹² Copyright By Economy-Pedia.com

¹³ Christian Harbulot : « La Machine de guerre économique : États-Unis, Japon, Europe, FeniXX réédition numérique, 31 décembre 1991.

<https://books.google.com>.

intensités entre firmes multinationales et entre États.⁽¹⁴⁾ ces firmes se sont engagées dans une hyper compétitivité dans laquelle la lutte acharnée sur les marchés et où la concurrence revêt explicitement une métaphore guerrière.

Les possibilités apportées par la mondialisation et notamment sa composante économique dans le cadre des affrontements entre États et entre entreprises ont motivées cette guerre. La guerre armée, n'est plus un instrument de gestion des conflits entre les États car, d'une part, elle est devenue trop coûteuse et, d'autre part, parce que l'essor de la démocratie représente un facteur de paix qui s'explique par le partage par des États, de mêmes valeurs. ⁽¹⁵⁾

L'improbabilité extrême d'un éclatement de la guerre ou l'intervention d'armes à feu entre ces démocraties. Par conséquent, c'est désormais sur le terrain économique que s'expriment leurs divergences d'intérêt.⁽¹⁶⁾ la menace d'un conflit armé qui opposerait frontalement des nations industrialisées est devenu incertain. les rivalités entre États se sont déplacées du terrain politique à celui de l'économie, donc, la géo économie a pris le pas sur la géopolitique.⁽¹⁷⁾

La compétition internationale impose aussi des remises en cause sous l'effet du vent de la concurrence qui peut provenir aussi bien du Nord que du Sud, de l'Est que de l'Ouest, de pays arrivés au même stade de développement aussi bien que de nations qui jouent sur des salaires de misère. Les notions d'harmonie, de symétrie, d'équilibre, chères aux grands économistes libéraux n'existent guère dans cette compétition effrénée. Désormais la puissance d'une nation ne se mesure plus en mégatonnes nucléaires mais à partir du poids industriel, du dynamisme des entreprises, de leurs témoins à l'étranger fournis par le réseau d'implantations mondiales des multinationales.⁽¹⁸⁾

III. REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO, ENJEU DE LA GUERRE CHAUDE ECONOMIQUE

Les ressources naturelles dont dispose la République Démocratique du Congo, depuis la Conférence de Berlin, du 1er juillet 1885, en passant par l'instauration de l'État Indépendant du Congo (1885-1908) par le Roi des Belges Léopold II, la colonisation belge (1908-1960) et les guerres de ces dix dernières années (1996-2003), constituent une immense source d'attraction des puissances et lobbies étrangers dans cette guerre dite économique et font de cette dernière un enjeu et non un acteur de la guerre économique.

Les ressources naturelles sont d'une importance stratégique du fait de leur valeur économique et de la puissance qu'elles confèrent aux États dans cette guerre dite économique.

Ces ressources furent l'un des enjeux majeurs de l'entreprise coloniale et redeviennent sur scène avec une autre ampleur avec la décolonisation. Roland Marchal et Christine Messiant soulignent que la fin de la guerre froide a considérablement modifié la configuration des relations internationales, avec des conséquences sur les guerres.⁽¹⁹⁾

L'émergence de puissances économiques comme l'Inde, le Brésil et surtout la Chine, accentue la pression économique autour des ressources naturelles, les rendant actuellement plus stratégiques que jamais, dans un contexte où la demande des pays du Nord demeure soutenue.⁽²⁰⁾

La RDC est un réservoir potentiel de matières premières qui présentent des enjeux importants pour les belligérants de la guerre économique. Les grandes puissances au travers de leurs stratégies cherchent à tout prix à y mettre la main, afin d'assurer leur victoire en cette guerre, soit en s'alignant derrière les groupes armés, soit derrière les sociétés multinationales.

¹⁴ Éric B. Op.cit.

¹⁵ P. Labarde et B. Maris, cités par Éric B. Op.cit.

¹⁶ K. Postel-Vinay : « La géo économie et la nouvelle géopolitique », *Géo économie*, n° 22, p. 51-58, 2002.

¹⁷ J.-P. Maréchal : « L'analyse économique et le pouvoir : réflexions sur un apport épistémologique de la géo économie », *Géo économie*, n° 22, p. 17-36, 2002.

¹⁸ Bernard Esambert, Op.cit.

¹⁹ Marchal R. et Christine Messiant : « une lecture symptomale de quelques théorisations récentes des guerres civiles ». CERI/CNRS/CNRS-CEA/EHESS, Paris, 2001.

²⁰ M. BAILONI, (dir), « Conflits non armés autour des ressources stratégiques naturelles », Ellipses, Paris, 2011, p.139.

La défense des intérêts économiques capitalistes apporte la logique de contrôle du sol et du sous-sol congolais manière indirecte. Comme a pensé J. Bernstein, la manœuvre s'orchestre autour de la stratégie du chaos périphérique, laquelle traduit la transformation des pays et des régions les plus vastes en aires désorganisées, balkanisées, dotées d'États-fantômes, des classes sociales dégradées en profondeur, incapables de se défendre, de résister face aux pouvoirs politiques et économiques afin de s'emparer de leurs ressources naturelles, de leurs marchés et de leurs ressources humaines.⁽²¹⁾

Les potentialités en ressources naturelles dont dispose la RDC, font d'elle l'enjeu de la guerre économique, car leur contrôle aiderait les grandes puissances à s'approvisionner et à développer une bonne compétitivité.

Les intérêts des acteurs dans ce cadre de la guerre économique sont exclusivement perçus sous l'angle économique et stratégique. La RDC un scandale géologique se trouve être aux cornes des convoitises des puissances du monde à cause de ses opportunités économiques énormes et de la présence des minerais stratégiques, tels que : le colombo tantalite, la cassitérite, l'or etc...

Depuis les années 1980, les Anglo-saxons (les Etats-Unis, Grande Bretagne et Canada) travaillent clandestinement pour un nouveau partage des Zones d' nuances sur le continent africain afin de mettre la main sur les ressources de la RDC. C'est cette motivation qui explique les guerres secrètes qui se déroulent dans cette zone depuis la chute du mur de Berlin et la fin du communisme. Le remodelage de la carte de l'Afrique centrale, dessinée lors de la conférence de Berlin en 1885 afin de protéger les intérêts stratégiques des Anglo-saxons et faciliter leur accès à ces minerais dont ils ont grandement besoin demeurent un défis.⁽²²⁾

La position géostratégique du Congo au cœur de l'Afrique et la géo-économie de ses ressources minières, forestières, énergétiques et aquatiques, ont fait d'elle un enjeu lequel voudrait être contrôlé par quiconque.⁽²³⁾

La RDC est encore un enjeu de politique des puissances qui y contrôlent un important réservoir des matières premières stratégiques. Ce qui explique son impuissance.⁽²⁴⁾

Depuis le 11 septembre 2001, les pays occidentaux ont changé de stratégies. C'est pourquoi les puissances-Etats-Unis, France, Grande Bretagne ont entrepris désormais d'unir leurs efforts en vue d'imposer la stabilité et promouvoir leurs intérêts, sans trop se soucier des états d'âmes des chefs de guerre et des aspirations des peuples. Néanmoins, il ne faut pas s'y tromper : si la tactique est différente, l'enjeu est identique. En effet, les nouveaux prédateurs évoluent dans une nébuleuse où coexistent des intérêts étatiques et privés, mais aussi des institutions internationales et rêvent toujours de poursuivre la conquête du Congo.

Les matières premières sont d'une grande importance pour le fonctionnement et l'avancement de leurs industries et technologies en géopolitique, les ressources restent l'enjeu primordial de la conflictualité entre les Etats autour de la RDC.

IV. LE COLTAN CONGOLAIS AU CŒUR DES RIVALITES DES PUISSANCES ECONOMIQUES

La RDC demeure la première réserve du coltan au monde, un métal stratégique utilisé surtout dans la fabrication des condensateurs pour les équipements électroniques et filtres des ondes de surface, utilisés dès les téléphones mobiles ou les ordinateurs.⁽²⁵⁾ Ce métal entre également dans la composition d'alliages de cobalt et de nickel dans l'aéronautique et particulièrement dans la fabrication des réacteurs. Il est aussi utilisé comme revêtement dans les

²¹ J. BREINSTEIN, « L'illusion de la maîtrise impériale du chaos. La mutation du système d'interventions militaires des Etats-Unis », 1ère partie, le grand soir info du 1er juin, 2013.

²² Ghislain NGURU MUYISA : « Les intérêts des grandes puissances et la souveraineté de la RDC », mémoire on line, Université officielle de Ruwenzori - Licence 201

²³ MWAYILA TSHIYEMBE, « Ambition rivale dans l'Afrique des grands lacs » in le monde diplomatique. N°29, Janvier 1999, p. 4

²⁴ NZANZU MUKESYAYIRA, La République Démocratique du Congo face aux enjeux géopolitiques dans les Relations internationales en Afrique centrale, mémoire, inédit, FSSPA, RI, UOR/ Butembo, 2010-2011, p. 1

²⁵ Danielle Beaugendre, « pour une poignée de coltan », archive AEDEV.org, février 2004.

échangeurs de chaleur et dans des alliages pour les outils de coupe ou de tournage.⁽²⁶⁾ Du coltan on extrait le tantale, matière utilisées pour les superalliages en conditions sévères dans les missiles, les fusées et les avions, du fait de sa résistance à la chaleur comme à la corrosion.

Après avoir décrit succinctement ce qu'est ce métal (coltan), on peut directement juger de son importance et combien il allèche les appétits des grandes puissances qui sont à sa recherche pour accroître leurs suprématies dans le domaine de l'aéronautique, l'aéropostal ou celui de la défense nationale. Avec l'arrivée des pays émergents avec en tête la Chine comme chef de file, la guerre économique devient chaude dès lors que ce bloc vient raviver les rivalités en relations internationales, avec comme terrain d'affrontement la RDC.

Dans cette guerre qui devient chaude économiquement, l'Etat qui aura la mainmise sur les ressources naturelles du Congo et naturellement sur le coltan congolais, se verra maître du jeu international qui revêt de plus en plus le caractère d'un terrain des spectacles économiques, sans ignorer la mondialisation qui ramène un autre type des jeux des rivalités autour des enjeux économiques.

Les Etats-Unis, l'Europe et les pays émergents, sont à la recherche du coltan Christian Harbulot signale l'enjeu géostratégique des puissances raisonnent en terme de réserve en RDC. De ce fait, les grandes puissances européennes (Allemagne, Belgique et France) se disputent de la maîtrise de cette matière avec les Etats-Unis, eux qui ont acquis une position stratégique.

L'enjeu pour ces Etats aux systèmes de défense de haute technologie est la RDC en plus de ses scandaleuses ressources lesquelles leurs sont indispensables.

La guerre économique se joue par un dispositif de contrôle de la filière de coltan à plusieurs strates, soit les multinationales occidentales ou soit par les et individus qui participent à l'extraction du coltan du Kivu et qui financent indirectement la guerre.⁽²⁷⁾ En soutenant leurs firmes multinationales, les puissances dessinent respectives un changement géopolitique.

CONCLUSION

La recomposition / décomposition stratégique post guerre froide a occasionné le triomphe du néolibéralisme et de la mondialisation de l'économie et des finances avec l'offre des nouvelles rivalités autour non seulement de territoires, mais sur des convoitises des ressources vitales pour les économies capitalistes ou émergentes. Avec la venue de ce désordre mondial institutionnel, la RDC constitue un enjeu géopolitique et stratégique au centre des intérêts des puissances capitalistes et certains nombres des pays émergents en quête des matières premières pour leur suprématie. Voilà pourquoi la RDC est menacée par la guerre chaude économique entre les groupes et intérêts puissants dans ce système devenu global.

Bibliographie

- NADDOULEK B., « La guerre économique mondiale pour le contrôle des ressources naturelles, Propos recueillis par Didier Lucas Dans Géo économie (n° 45), Ed. Choiseul, 2008 ;
- COLLOMBAT B. et SERVENAY D.: « Au nom de la France : Guerres secrètes au Rwanda », Ed. La Découverte. 2014 ;
- ESAMBERT B., « La guerre économique mondiale », Ed. Olivier Orban, 1991.
- HARBULOT C., « La Machine de guerre économique : États-Unis, Japon, Europe ». Paris 1991.
- EDWARD L. : « Le rêve américain en danger », Odile Jacob, 1994.
- FONTANEL J., « Les nouvelles stratégies de la guerre économique », Les Cahiers de l'Espace Europe 2019
- FONTANEL J., « La Globalisation en « analyse » : Géo économie et Stratégie des Acteurs, Paris, L'Harmattan, 2005
- MARECHAL J.-P., « L'analyse économique et le pouvoir : réflexions sur un apport épistémologique de la géo économie », Géo économie, n° 22, 2002.

²⁶ <http://www.un.org./french/documents/view-doc.asp?>

²⁷ Christian Harbulot : « la guerre du coltan en RDC », travail de recherche réalisé dans le cadre de la préparation du master en stratégie d'intelligence économique, Novembre 2008

- BREINSTEIN J., : « L'illusion de la maîtrise impériale du chaos. La mutation du système d'interventions militaires des Etats-Unis », 1ère partie, le grand soir info du 1er juin, 2013.
- POSTEL-VINAY K.. « La géo économie et la nouvelle géopolitique »,2002
- MARCHAL R. et MESSIANT C., « Une lecture symptomale de quelques théorisations récentes des guerres civiles ». CERI/CNRS/CNRS-CEA/EHESS, Paris, 2001
- BAILONI M., (dir) : « Conflits non armés autour des ressources stratégiques naturelles », Ellipses, Paris, 2011.
- PASCAL B., « L'art de la guerre, de Tzu à Xi Jinping », collection EKHO ,2019.
- MWAYILA TSHIYEMBE, « Ambition rivale dans l'Afrique des grands lacs » in le monde diplomatique. N°29, Janvier 1999.
- GAUCHON P., « La géopolitique de la France : plaidoyer pour la puissance". 2002

Mémoires

- NZANZU MUKESYAYIRA : « La République Démocratique du Congo face aux enjeux géopolitiques dans les Relations internationales en Afrique centrale » mémoire, inédit, FSSPA, RI, UOR/ Butembo, 2010-2011.
- NGURU MUYISA G., « Les intérêts des grandes puissances et la souveraineté de la RDC », mémoire on line, Université officielle de Ruwenzori - Licence 201
- HARBULOT C. : « la guerre du coltan en RDC », travail de recherche réalisé dans le cadre de la préparation du master en stratégie d'intelligence économique, Novembre 2008
- BEAUGENDRE D., « pour une poignée de coltan », archive AEDEV.org, février 2004

Webographie

- <https://books.google.com>.
- <http://www.un.org>.
- Copyright By Economy-